



Rumilly, le 30 avril 2018

Rencontre de quartier Nord-est du jeudi 19 avril 2018 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la ville et de ses quartiers.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020. La première rencontre de quartier Nord-est s'est déroulée le jeudi 4 février 2016. La seconde a eu lieu le jeudi 19 avril.

Ce quartier concerne : Surchère, La sauge, Gratteloup, les Grumillons, Le pavé et Pont-neuf. Les élus référents de ce quartier sont Serge Déplante, Martine Bouvier et Jacques Morisot.

La rencontre se déroule en trois temps avec une information sur les projets de l'équipe municipale, un retour sur les questions soulevées lors de la première rencontre de quartier Nord-est puis un jeu de questions/réponses à partir des questions posées par les habitants en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et fait un premier point sur l'avancée des travaux de rénovation des réseaux d'eau en centre-ville et l'avancement des travaux de l'ancien hôpital puis développe les dernières actualités :

➤ **Projet d'aménagement d'un jardin public en centre-ville**

Le projet démarre et devrait aboutir au printemps de l'année prochaine. La démolition du bâtiment est très technique car l'idée est de conserver les murs existants or nous ne sommes pas à l'abri de surprises, elle est prévue pendant les vacances de cet été en concertation avec les commerçants.

➤ **Contrat « cœur de ville »**

La Ville de Rumilly a été retenue par l'Etat pour bénéficier du programme « Action Cœur de ville ». Ce programme donnera lieu à la signature d'une convention de financement entre l'Etat et la Ville de Rumilly qui précisera les actions retenues.

➤ **Deux études débutent actuellement :**

○ **Rumilly, quel centre-ville pour demain ?**

Le centre-ville rassemble en réalité trois zones : centre ancien vers la Grenette, centre intermédiaire rue Montpellaz et centre nouveau vers la place d'armes. Le centre-ville de Rumilly est en pleine mutation. Comment imaginer une liaison entre ces trois zones ? Quel devenir pour le champ Simond (éco quartier, commerces...) ?

Pour pouvoir intervenir rue Montpelaz, des acquisitions foncières sont nécessaires pour permettre la mutation de ce quartier. Ce projet pourrait rejoindre l'action cœur de ville.

○ **Comment voyez-vous l'avenir de votre ville ?**

Les territoires bougent, fusionnent, et plusieurs avis existent sur l'avenir de Rumilly : rester seul, se tourner vers Annecy, vers Aix-les-Bains, vers Seyssel... avec quels équipements et services ? Dans 15 à 20 ans, quel avenir face à la démographie ? L'avis des citoyens sera demandé au cours de cette année 2018.

➤ **Voie verte route d'Aix-les-Bains**

Dans moins d'un an, une voie verte sera aménagée le long de la route d'Aix-les-Bains.

➤ **Travaux de voirie**

L'ouverture prochaine du second collège de Rumilly pose des questions normales d'accès. La circulation dans cette zone va être retravaillée. La route de Fuly sera repensée pour créer une liaison entre le centre-ville et la base de loisirs du plan d'eau.

Présence du CMJ

Jérémy Mugnier et Edmond Belinga Essomba du conseil municipal des jeunes sont présents lors de cette réunion. Ils présentent leurs projets en cours pour lesquels ils disposent d'un budget alloué par la commune.

➤ **Appareils de remise en forme au plan d'eau**

L'installation de 3 appareils de remise en forme est prévue à la base de loisirs du plan d'eau dont 2 ou 3 seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

➤ **Restos du Cœur**

Les jeunes du CMJ ont accompagné les bénévoles des Restos du Cœur pendant leurs vacances scolaires.

D'autres projets sont actuellement en cours de réflexion.

Le Maire fait ensuite le point sur les actions réalisées suite à ce qui avait été observé lors de la première rencontre de quartier Nord-est du jeudi 4 février 2016.

Eau stagnante sur le passage piéton à la sortie de la résidence Beauregard

Les résidents ont signalé une flaque d'eau stagnante qui se transforme en plaque de verglas l'hiver.

⇒ *Le passage piéton est dans l'emprise de la copropriété. Une habitante du secteur précise que cela a été nettoyé depuis.*

Chemin de Gratteloup

Un entretien est demandé pour la collecte des eaux pluviales.

⇒ *Un entretien du fossé a été réalisé à l'aide d'une mini-pelle, ainsi que la création d'un ouvrage eaux pluviales.*

Ancienne route de Genève

Les arbustes se sont considérablement développés et gênent la visibilité des automobilistes notamment lorsqu'ils quittent leur place de stationnement.

⇒ *Les arbustes ont été taillés de façon à ne plus gêner la visibilité.*

Place Louis Amoudry

Une reprise du dallage était demandée.

⇒ *Cette reprise sera réalisée prochainement.*



Rue du pont-neuf

Flaque d'eau face à la crêperie. Reprise des trottoirs et reprise des extrémités du pont.

⇒ *Le problème a été résolu lors de la rénovation du pont, en 2016 = parapet refait.*

Route d'Annecy

Réaliser un passage piétons à la peinture.

⇒ *Le passage piéton a été réalisé*

Dans la continuité, des améliorations du chemin rejoignant le quartier du pavé pourraient être envisagées pour en faire un vrai mode de liaison douce

⇒ *Les travaux d'aménagement de ce chemin sont en cours*

Carrefour rue Joseph Béard / boulevard Louis Dagand (carrefour Citroën)

Le projet de giratoire provisoire est en attente de validation du Conseil départemental.

⇒ *Le giratoire provisoire a été réalisé*

Nouvelle organisation des feux tricolores sur la rocade

Afin de fluidifier la circulation sur les boulevards Louis Dagand et boulevard de l'Europe, de nouveaux réglages seront réalisés sur les feux tricolores. A une vitesse de 50 km/h, il sera possible de traverser la rocade du Nord au Sud et vice versa en ayant tous les feux verts.

⇒ *Cette nouvelle organisation est opérationnelle depuis mars 2016*

Commencent ensuite les questions-réponses avec le public.

Rond-point carrefour bd L. Dagand / rue J. Béard

Quel devenir pour le rond-point provisoire (rond-point cacahuète) ?

L'aménagement provisoire du rond-point fonctionne, la circulation est plus fluide et la rocade moins bouchée. Monsieur le Maire s'engage à embellir le rond-point en attendant l'aménagement définitif prévu pour le prochain mandat.

Certains véhicules sortant des Feuillantines s'engagent directement dans le rond-point c'est dangereux, à quand une sortie depuis ce lieu ?

La ville n'est pas propriétaire et pour le moment il n'y a pas de possibilités.

Route de Vallières

Quelles solutions pour rendre cette route moins dangereuse ?

Monsieur le Maire explique que plusieurs solutions ont été envisagées, comme une réduction de la vitesse à 70 km/h et la création d'une ligne continue mais le département n'est pas favorable à ces mesures pour le moment.

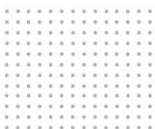
Une demande conjointe a été faite avec Monsieur le Maire de Vallières auprès du Département pour qu'un radar fixe soit installé sur cette route afin de limiter la vitesse. Ils ont reçu une réponse favorable le mois dernier, l'emplacement reste encore à déterminer.

Demande d'aménagement d'un trottoir plus grand pour accéder au cimetière des Huttins depuis les Grumillons et Beauregard.

Il existe déjà un trottoir. Son entretien est à revoir.

Est-il possible de créer un passage piéton route de Vallières ?

Généralement, le Département refuse les passages piétons sur les départementales hors agglomération. C'est un projet à étudier.



Rue de Surchère

Entretien de la rue de Surchère

Monsieur le Maire s'engage à faire vérifier l'entretien du tablier de la rue de Surchère et note d'étudier un possible réaménagement des aires de croisements.

Zone du Crêt

Où en est-on du projet d'aménagement ?

Un projet est en toujours cours avec un aménagement de surfaces commerciales. Le maire précise qu'il est dans l'attente de la dépose des permis de construire et que la validation de la Commission départementale d'aménagement commercial est prévue au mois de juin.

Rue du lavoir / rue du pavé

Que faire face aux incivilités de certains locataires des logements d'urgence ?

La Mairie et le CCAS sont au courant des difficultés et sont en recherche des solutions. Une demande de déclasserment en logements sociaux est en cours avec l'idée de les répartir dans différents secteurs pour éviter la concentration dans un seul lieu. Certaines personnes sont en cours expulsion. Les actions de la gendarmerie n'aboutissent pas toujours car il ne s'agit pas toujours d'infractions verbalisables. Le Maire invite les habitants concernés à tenir les pouvoirs de police et de gendarmerie informés des difficultés rencontrées.

Rue de l'annonciade

Le stationnement le long de cette rue est dangereux.

Il est prévu d'aller vérifier la faisabilité d'interdire le stationnement sur cette rue.

Conteneur utilisé par les déchets d'un professionnel, ce sont les riverains qui reçoivent un courrier

Le Maire invite à prendre des photos et transmettre à la Police pour verbalisation. Il faut que les personnes soient prises sur le fait, sans quoi on ne peut rien faire.

Route des creuses

Le trottoir route des creuses est déformé par les racines d'un arbre. Est-ce qu'il est possible de couper cet arbre ?

Il n'est pas envisagé de couper l'arbre, mais un passage à gauche de l'arbre peut être étudié.

